

LEGENDE

- Limite de commune
- Limite de zone
- Limite de secteur
- Ua** Zone centrale et habitat continu dense
- Ub** Zone d'habitat peu dense
- Uba** Zone d'habitat avec fonctions de centralité à développer
- Ue** Zone parcellaire équipée
- Ui** Zone réservée aux activités de loisirs
- Uy** Zone réservée aux activités artisanales, commerciales et industrielles
- Uya** Secteur réservé aux activités artisanales
- Uyb** Secteur réservé aux activités compatibles avec la zone d'habitat voisine
- Uyc** Secteur industriel ayant à moyen ou long terme vocation à accueillir de l'habitat
- 1AU** Zone destinée à l'habitat, urbanisable sous forme d'aménagement cohérent
- 1AUy** Zone destinée aux activités économiques, urbanisable sous forme d'aménagement cohérent
- 2AU** Zone réservée à l'habitat, urbanisable à moyen ou long terme
- A** Zone réservée aux activités agricoles
- Ab** Secteur non constructible de la zone A
- N** Zone de protection de la nature, des sites et paysages
- Alignement des façades à respecter
- Espaces boisés classés
- Emplacements réservés et numérotés
- Largeur d'emprise de l'emplacement réservé pour voirie
- Couloir affecté par le bruit RN 683 (Arrêté préfectoral du 23 novembre 1998 n°6172)
- Couloir affecté par le bruit voie ferrée (Arrêté préfectoral du 23 novembre 1998 n°6174)
- Les parties de zone repérées par cette trame sont comprises dans le périmètre du P.P.R.I. (cf. annexe servitudes d'utilité publique)
- Limite périmétrique du P.P.R.I.
- Zones concernées par un risque technologique éventuel
- Périmètre de ZAC
- Cavités connues (dimension schématique)
- Ancienne décharge (dimension schématique)

COMMUNE DE THISE

COMMUNE D'AMAGNEY

COMMUNE DE CHALEZE

COMMUNE DE NOVILLARS

COMMUNE D'ARCIER

DEPARTEMENT DU DOUBS
COMMUNE DE ROCHE LEZ BEAUPRE

PLAN LOCAL D'URBANISME

DOCUMENT GRAPHIQUE DU REGLEMENT ENSEMBLE DE LA COMMUNE

Echelle 1/2500	Plan actualisé en 2007	Modifications et mises à jour
Arrêté par le conseil municipal le 16 mars 2009	Dates	Objets
Approuvé par le conseil municipal le 10 juin 2010	30/01/2020	Modification simplifiée n°1

Dossier n°3793
Cabinet d'Urbanisme à Responsabilité Limitée
Frédéric JAMEY
Géomètre Expert Foncier
43, rue du Châssat - 25000 BESANCON
TEL : 03.81.88.60.60 FAX : 03.81.88.60.67
Email : frederic.jamey@geometre-experts.fr

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES			
N°	Nature de l'opération	Collectivité bénéficiaire	Situation
1	Aménagement d'un carrefour. Plateforme 8 mètres	Commune	voir plan ci-contre
2	Elargissement de la rue des Rosiers. Plateforme 8 mètres	Commune	voir plan ci-contre
3	Elargissement de la rue des Essarts. Plateforme 8 mètres	Commune	voir plan ci-contre
4	Elargissement localisé de la rue du Vieux-Roché. Plateforme 8 mètres	Commune	voir plan ci-contre
5	Elargissement localisé de la rue des Ecoles. Plateforme 8 mètres	Commune	voir plan ci-contre
6	Elargissement de la rue de Casamère. Plateforme large variable	Commune	voir plan ci-contre
7	Elargissement localisé de la rue du Repos. Plateforme 8 mètres	Commune	voir plan ci-contre
8	Elargissement de la rue de Barre. Plateforme 8 mètres	Commune	voir plan ci-contre
9	Création d'une voie de desserrement (prolongement de la rue de la Dillière). Plateforme 8 mètres	Commune	voir plan ci-contre
10	Création d'une liaison entre la rue des Rosiers et la rue des Pâles Châties. Plateforme 10 mètres	Commune	voir plan ci-contre
11	Création d'un chemin piétonnier entre la place publique et la rue de l'Eglise. Plateforme 4 mètres	Commune	voir plan ci-contre
12	Elargissement et aménagement de la rue des Champs et rue des Vignes. Plateforme 8 mètres	Commune	voir plan ci-contre
13	Elargissement de la rue de Beaupré. Plateforme 8 mètres	Commune	voir plan ci-contre
14	Elargissement de la rue du Cloisoy. Plateforme 8 mètres	Commune	voir plan ci-contre
15	Elargissement et aménagement de la rue des Croiselles. Plateforme 8 mètres	Commune	voir plan ci-contre
16	Elargissement et aménagement de la rue de la Source. Plateforme 8 mètres	Commune	voir plan ci-contre
17	Elargissement et aménagement de la rue de la Combe Jacques. Plateforme 8 mètres et création d'une voie de recusement.	Commune	voir plan ci-contre
18	Elargissement et aménagement du chemin de Novillars. Plateforme 10 mètres	Commune	voir plan ci-contre
19	Elargissement et aménagement de la rue des Enrayvades. Plateforme 8 mètres	Commune	voir plan ci-contre
20	Elargissement et aménagement de la rue des Bolloins (21a) et de la rue de la Carrière (21b) en vue de la création d'un pont routier au dessus de la voie ferrée. Plateforme 12 mètres	Commune	voir plan ci-contre
21	Aménagement du carrefour. rue des Bolloins - rue de Beaupré	Commune	voir plan ci-contre